



CONTACTS

Responsable pédagogique de la 1^{re} année de licence

Pierre LE QUÉAU
Pierre.Le-Queau@univ-grenoble-alpes.fr

de la mention

Jean FINEZ
Jean.Finez@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat pédagogique

Olivia DERROUCH
Tél. : + 33 (0)4 76 82 59 56
shs-scolarité-licence-socio@univ-grenoble-alpes.fr

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Université Grenoble Alpes
Domaine universitaire
Bâtiment Michel Dubois
1151 avenue centrale
38400 Saint-Martin-d'Hères

EN BREF

Domaine :

SHS (sciences humaines et sociales)

Composante de rattachement :

UFR SHS (sciences de l'homme et de la société)

Durée des études : 3 ans

Nombre de crédits : 180 ECTS

QUELQUES CHIFFRES

**Nombre d'inscrits en 1^{re} année en
2021/2022 :**

GRENOBLE

212

GRENOBLE

LICENCE

SOCIOLOGIE



QU'EST-CE QUE LA SOCIOLOGIE

Vous êtes intéressé-e par la Sociologie ? Découvrez la discipline dans toutes ses dimensions, à l'Université Grenoble Alpes.

La sociologie est l'étude des comportements humains pour autant qu'ils dépendent des groupes sociaux où ils apparaissent. La discipline s'intéresse à tous les phénomènes de société qu'elle s'efforce de décrire, de quantifier, d'interpréter et d'expliquer dans ses aspects institutionnels, organisationnels, idéologiques, politiques et culturels. La sociologie est une discipline diversifiée, à la fois dans ses objets d'étude, ses méthodes et ses paradigmes explicatifs.

Le sociologue est avant tout un professionnel de terrain dont l'activité est basée sur un travail d'enquête rigoureux : questionnaires, entretiens, observations.

Des objets d'étude multiples

- **selon les objets considérés** : études de toutes les formes de pratiques culturelles, de la culture classique aux contre-cultures (sociologie de la culture) ; la répartition des tâches domestiques entre les hommes et les femmes (sociologie du genre et de la famille) ; les relations de pouvoir dans une entreprise ; le désengagement syndical ; l'occupation du temps de loisir (sociologie du travail et du loisir) ; la dépendance croissante des sociétés contemporaines aux connaissances scientifiques et aux objets techniques, notamment numériques (sociologie des sciences et techniques)

- **selon l'échelle** à laquelle le phénomène est saisi : au niveau micro (interactions entre quelques individus), au niveau méso ou intermédiaire (partis politiques, associations, entreprises, syndicats, églises...), au niveau macro (au niveau national ou supranational).

- **selon les méthodes utilisées** : la sociologie descriptive et interprétative mettra en œuvre des procédés qualitatifs pour saisir les composantes subjectives et affectives de l'action ; la sociologie explicative et expérimentale utilisera plutôt des stratégies d'objectivation, faisant appel au raisonnement expérimental, à la modélisation ou à la simulation.

Quelques paradigmes en sociologie

Les paradigmes correspondent à diverses façons de poser le problème et de reconnaître certaines réponses comme étant recevables. Parmi les principaux paradigmes :

- **le holisme** : selon cette approche, les comportements individuels sont socialement déterminés : la société exerce une contrainte sur l'individu qui intériorise les principales règles et les respecte (Durkheim).

- **l'individualisme méthodologique** : cette approche tente de rendre compte des phénomènes collectifs par l'agrégation des actions individuelles. L'accent porte tantôt sur le fondement rationnel de l'action (Boudon), tantôt sur les mécanismes agrégatifs (Hedstrom).

- **l'interactionnisme** : les phénomènes sociaux sont interprétés à partir des relations interindividuelles. Le rôle de l'apprentissage, de la socialisation est ici fondamental (Goffman, Garfinkel).

Méthodes appliquées en sociologie

- **qualitatives** : basées sur des observations participantes ou des entretiens en face à face qui peuvent donner lieu à des analyses de contenu, elles visent à recueillir des témoignages sur la situation dans laquelle se trouvent les personnes interrogées et sur la façon dont ils la perçoivent. Les méthodes qualitatives sont plus sensibles aux aspects personnels, biographiques et aux représentations qui apparaissent dans les entretiens.

- **quantitatives** : basées sur des sondages aléatoires ou représentatifs appliqués à des grands échantillons de la population. Elles visent à établir des régularités statistiques.



ORGANISATION DE LA LICENCE

La licence se prépare en 3 ans ; elle est composée de 6 semestres.

Elle est validée par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS), soit 30 crédits par semestre.

OUVERTURE DISCIPLINAIRE

Afin de favoriser une ouverture vers d'autres disciplines des sciences humaines et sociales et d'en découvrir les différentes approches, la 1^{re} année propose un choix d'enseignements complémentaires, dits mineurs, en psychologie ou en sciences de l'éducation. Les enseignements de la majeure incluent tous les enseignements fondamentaux en Sociologie, auxquels s'associent des enseignements de la mineure soit en Sciences de l'éducation soit en Psychologie.

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS

Plusieurs types d'enseignement sont proposés dans chaque année de licence, soit sous forme de CM soit sous forme de TD :

- **Sociologie fondamentale** : incontournables pour acquérir les connaissances de base de la discipline.

Exemples : les différents courants de la sociologie, les auteurs

- **Spécialités de la sociologie** : permettent d'approfondir les différents secteurs de la discipline.

Exemple : sociologie de l'art, sociologie du travail, sociologie politique, etc.

- **Méthodes d'enquête** : permettent d'acquérir les outils et techniques utiles à la discipline.

Exemple : en sociologie, l'analyse de contenu d'un entretien permet de décrypter les valeurs à l'œuvre dans un discours

- **« Outils »** : utiles pour la sociologie, et le travail universitaire en général.

Exemples : l'anglais, l'informatique, la recherche documentaire, etc.

- **Ouvertures aux sciences humaines et sociales** : permettent l'ouverture vers d'autres disciplines proches de la sociologie, comme l'ethnologie, l'économie ou la science politique

- **Enseignements transversaux à choix (ETC)** : permettent d'ouvrir le cursus vers des disciplines qui ne relèvent pas de la filière.

Exemples : enseignements relatifs aux métiers de l'édition et de la documentation. Ces options peuvent faciliter l'accès aux masters professionnels nécessitant un minimum de prérequis dans ce domaine.



TYPES D'ENSEIGNEMENTS

Tout au long du cursus universitaire, deux modes d'enseignements permettent l'acquisition des connaissances.

● Les cours magistraux (CM)

Le cours magistral, qui se déroule en amphithéâtre, consiste en un exposé, par un enseignant, des connaissances relatives à la discipline. Le rythme et la dynamique du CM sont très différents des cours du lycée. La prise de note rapide et adaptée est primordiale ; en effet, les notes constitueront le premier support de travail des étudiants. Il faut donc apprendre à la maîtriser rapidement.

Les enseignements théoriques abordés dans ces cours doivent être complétés par la lecture des textes recommandés dans la bibliographie de chaque matière.

● Les travaux dirigés (TD)

Ce sont des cours plus appliqués en petits groupes. Selon les disciplines, le travail proposé peut se faire sous la forme d'un complément ou d'une illustration d'une partie d'un CM, d'exercices impliquant une réflexion en groupe ou d'exposés sur des articles ou des thèmes soit imposés soit libres. En sociologie, les TD conduisent également à mener des enquêtes de terrain (observation en première année, questionnaire en deuxième année et entretien en troisième année)

Sur une vingtaine d'heures de cours par semaine environ, la majorité des cours est assurée sous forme de CM.

À SAVOIR

STAGES

Tout étudiant peut effectuer un stage durant sa licence.

Il peut être réalisé en 2^e ou 3^e année de la licence de sociologie. Il est facultatif et non crédité.

Il peut prendre des formes très diverses : stage dans un milieu professionnel, initiative et engagement étudiant, tutorat, emploi salarié...

INTERNATIONAL

Il est possible de suivre une partie du cursus à l'étranger en 3^e année (échanges ERASMUS ou partenariats avec des universités).

MÉTHODES DE TRAVAIL ET ÉVALUATION

TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Les attentes en matière de travail universitaire sont du même ordre que celles exigées dans l'enseignement secondaire.

Dès lors il est indispensable que la présence en cours et en travaux dirigés soit complétée par un important travail personnel :

- l'étudiant prend des notes et résume les contenus des enseignements et des textes recommandés.
- il doit se documenter par lui-même, apprendre et comprendre pour restituer des informations pertinentes.
- l'usage d'un ordinateur est indispensable car de nombreuses informations pédagogiques et pratiques, (emplois du temps, supports de cours etc.) sont diffusées à partir de l'intranet étudiant LEO.

En sociologie, le travail demandé porte sur la dissertation, la lecture et l'analyse de textes, les enquêtes qualitatives et quantitatives de terrain, les exercices d'application statistique.

ÉVALUATION :

ÉVALUATION CONTINUE ET EXAMEN TERMINAL

Deux formes d'évaluation coexistent :

- l'évaluation continue a lieu pendant le semestre. Elle prend généralement la forme de devoirs à rendre, de travaux de classe et d'exposés. Les TD sont évalués sous cette modalité.

Types d'exercices demandés : exercices statistiques, compte-rendu écrit ou exposé oral sur le texte d'un auteur, dossier rendant compte d'une enquête de terrain.

- l'examen terminal se déroule à la fin de chaque semestre.

Types d'exercices demandés : dissertations, commentaires de texte sur des questions de cours, etc.

Une session de seconde chance a lieu en juin pour les étudiants n'ayant pas validé le semestre.

Le semestre est acquis si la moyenne générale obtenue aux UE est égale ou supérieure à 10/20.

L'année est acquise si la moyenne des deux semestres est égale ou supérieure à 10/20.



ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE

Dès la première année universitaire, un accompagnement est proposé pour favoriser la réussite des étudiants

« La sociologie est un « sport de combat » (Pierre Bourdieu). C'est une façon « scientifique » de voir la société qui permet de déconstruire les préjugés, de prendre du recul et de savoir se replacer dans la société »

Alice

« Ça nous ouvre les yeux sur la complexité de la société. C'est une belle façon de réapprendre à voir notre quotidien, parfois difficile mais qui vaut le coup »

Emma

« La sociologie permet d'appréhender le monde d'un œil nouveau, c'est une discipline qui permet aussi de se comprendre soi-même »

Sofiane

ESPACE ORIENTATION INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Des espaces de documentation et des conseillers à votre écoute toute l'année.

Domaine universitaire

1^{er} étage du bâtiment Pierre-Mendès-France
151, rue des universités
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél : 04 57 04 15 00
orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

Site de Valence

CIO'SUP
Maison de l'étudiant Drôme-Ardèche
11 Place Latour-Maubourg
26000 VALENCE
Tél. : 04 26 44 35 00
Ciosup2607@aduda.fr

- **Semaine d'accueil en première année** : visite du campus, rencontre avec l'équipe pédagogique et les personnels administratifs du département, explications sur l'organisation du programme, visite commentée de la bibliothèque universitaire, présentation et formation à l'utilisation de l'intranet étudiant LEO, un premier enseignement des méthodologies du travail universitaire, des ateliers réussite.

- **Des tests de positionnement** en langues vivantes, en informatique et en culture générale sont réalisés pendant cette semaine.

- **Groupes de parrainage et module Accueil, orientation, évaluation (AOE)**

Lors de la semaine d'accueil, des groupes de parrainage sont constitués. Des étudiants de L2 ou L3 parrainent et suivent ces groupes tout au long du premier semestre de la L1, au cours d'ateliers.

Un module « Accueil, Orientation, Évaluation » est mis en place (6 ou 12h par semestre) pour accompagner au mieux les étudiants primo-arrivants à l'université dans leur apprentissage des méthodes.

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Poursuite d'études

- Outre la possibilité de valider 3 années de licence, il est envisageable, après une deuxième année validée, de postuler pour une licence professionnelle dans le domaine des sciences humaines et sociales. Vous pouvez par exemple vous former dans les domaines de l'intervention sociale, des métiers du livre ou des métiers de la gestion des ressources humaines.

- À l'issue de la licence, vous pouvez vous diriger vers des masters dans des spécialités diverses. Dans le domaine des sciences humaines et sociales, vous pouvez selon vos choix et vos compétences, choisir les parcours « Sociétés contemporaines à l'ère numérique » ou « Vieillesse, handicap, santé, sociétés - ingénierie de projet et encadrement » au sein du master Sciences sociales, ou vous spécialiser dans d'autres masters, comme « Management de l'innovation », « Métiers du livre et de l'édition » ou « Urbanisme et aménagement »

Insertion professionnelle

Après la licence ou au cours du cursus de sociologie, vous pouvez :

- être recruté par un institut de sondage, un cabinet d'études et de conseil
- envisager des formations adaptées vous permettant d'accéder à de nombreux secteurs professionnels :

- le secteur du développement local et de l'urbanisme : agent-e de développement local ; chargé-e d'études, chargé-e d'enquête ; enquêteur/enquêtrice de sondage

- le secteur de l'emploi, de la formation, des ressources humaines : conseiller-ère en insertion sociale et professionnelle ; chargé-e d'études (ou de développement) ; chargé-e de recrutement ; assistant-e en ressources humaines ; consultant-e

- le secteur culturel, du tourisme et de la communication : attaché-e de presse ; médiateur/médiatrice culturel-le (chargé-e de l'action culturelle, programmateur/programmatrice)

- le secteur de l'enseignement : conseiller/conseillère principal-e d'éducation ; professeur-e des écoles ; enseignant-e du secondaire

- le secteur social : conseiller-ère en développement social et solidaire ; médiateur/médiatrice familial-e

- le secteur de la justice : éducateur/éducatrice de la protection judiciaire de la jeunesse ; conseiller-ère d'insertion et de probation

- le secteur de la recherche : enseignant-e chercheur/chercheuse, ingénieur-e de recherche
- Le secteur des médias, du livre et de l'édition, de la communication.